

Journal municipal
d'information
Décembre 2015
n° 209

LE MANDRÉEN



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Edito

Ce siècle sera, dans de nombreux pays, celui de la lutte contre le terrorisme et le vendredi 13 novembre restera dans la mémoire collective d'un peuple sidéré et traumatisé par ces scènes de guerre.

Je veux tout d'abord rendre hommage aux victimes lâchement assassinées, aux blessés et à tous leurs proches et je souhaite aussi saluer la mobilisation de nos forces de l'ordre, médecins, pompiers, militaires qui luttent de toutes leurs forces pour secourir nos compatriotes.

L'état d'urgence, régime d'exception que la plupart d'entre nous n'ont jamais connu, a été déclaré. Les équipements culturels, sportifs, les écoles sont sécurisés. Au cours d'une réunion où 113 communes varoises étaient représentées, M. le Préfet a invité tous les maires à devenir « coproducteurs » de sécurité en s'adaptant à la menace. Aucune mesure d'interdiction générale des rassemblements n'a été prise, mais la prudence est de rigueur.

Aussi, je demande aux mandréens de rester vigilants, sur la commune et au cours de leurs déplacements. Le dispositif « voisins vigilants » mis en place il y a seulement quelques semaines dans notre commune, prend aussi tout son sens dans cette période noire.

Dans ce climat post-attentats, la France est bien évidemment choquée mais la vie doit reprendre, c'est la meilleure façon de répondre à la barbarie.

Notre presqu'île sera cette année encore le théâtre de nombreuses manifestations et animations concoctées par la mairie et les associations au mois de décembre. J'invite tous les mandréens à y participer, à nous y retrouver, enfants, parents et grands-parents, pour célébrer, ensemble, les fêtes de Noël.

Le Maire,
Gilles VINCENT

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5-6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 6	Libre Expression
Page 8	Programme de Noël

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

DECEMBRE :

- Le 5 :** **Journée Nationale d'hommage** aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie (voir p-3)
- Le 5 :** **Concert de la chorale Alleluia** en l'église Saint Mandrier
- Le 6 :** **Élections régionales** (1er tour)
- Le 6 :** **Vide grenier** du village
- Le 11 :** **Marche des Lucioles**, rendez vous à 18 h devant la mairie annexe au Pin Rolland pour la distribution des lampions
- Le 12 :** **Marionnettes** "le Noël de Monsieur Scrogge", domaine de l'Ermitage, séances à 14 h 30 et 16 h, entrée libre sur inscription à l'Office de Tourisme
- Le 13 :** **Élections régionales** (2ème tour)
- Le 19 :** **Animations** diverses sur le marché
- Le 19 :** **Contes de Noël** par le théâtre Sud Varois à 13 h 45, théâtre Marc Baron
- Le 19 :** **Ateliers de Noël**, place des des Résitants à partir de 14 h 30
. Goûter à 16 h 30
. **Arrivée du Père Noël** à 17 h
- Le 20 :** **Fête Calendale**
. Messe à 10 h
. Défilé à 11 h 30
. Tombola de l'Huile d'olive et anchoïade à 12 h 30, square Jouveveau
- Le 21 :** **Remise des prix** du concours de crèches à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 24 :** **Veille de Noël**
18 h 30 : Messe en la Chapelle du Pin Rolland
22 h 30 : Veillée en l'église du Saint Mandrier suivie de la messe de minuit et des 13 desserts offerts par l'Atelier Provençal

JANVIER

- Le 3 :** Concert du Nouvel An avec Pau a Cha Pau à 15 h, église Saint Mandrier
- Le 3 :** Vide grenier du village
- Le 10 :** Loto organisé par les Racines Mandréennes à la Salle des Fêtes
- Le 11 :** Don du sang à la salle des fêtes Marc Baron, de 8 h à 12 h 30
- Le 17 :** Vide grenier du Pin Rolland

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Phase diagnostic

2 réunions publiques sont programmées :

- Lundi 7 décembre 2015 à 18 h, salle Myrte au Pin Rolland
- Jeudi 10 décembre 2015 à 18 h, théâtre Marc Baron

Mise à disposition du diagnostic territorial à partir du lundi 21 décembre 2015

Service Urbanisme – Rue Anatole France - De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Nos joies, nos peines

NAISSANCES

ROQUE Guillaume	27/10/2015
MAZELLA Lucile	10/11/2015

MARIAGE

Audrey BIZON – Johann POMORSKI	07/11/2015
--------------------------------------	------------

DECES

ROBIN épouse PASQUIER Christiane	06/11/2015	60 ans
CHAUSSE Veuve WEBER Raymonde.....	06/11/2015	82 ans
HÉRISSON Pierre	11/11/2015	66 ans
VALETTE Jacqueline.....	13/11/2015	88 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

L'ERMITAGE

Dans son dernier numéro, l'APE, en encadré, donne la parole à l'association « Partager la terre » qui annonce son départ de l'ermitage en indiquant : « *qu'elle a rencontré avec la mairie des difficultés qui l'ont amené à décider de mettre un terme à la convention et de quitter les lieux au plus tard le 31 décembre 2015.* »

Et bien oui, nous sommes d'accord, c'est bien parce que nous avons un différend sur la gestion de l'Ermitage que nous nous sommes rendus à l'évidence, cette situation ne pouvait perdurer.

Les écarts constatés sur la gestion de la vigne, des gîtes, des surfaces maraîchères, du non démarrage de la ferme pédagogique etc., ne pouvaient continuer sans mettre en péril le projet général.

Refuser que la mairie, gestionnaire déléguée par le Conservatoire, ne puisse avoir un droit de regard sur le fonctionnement du domaine était contraire à la délégation donnée à cette association.

Ainsi, comme le prévoient nos accords, une réunion de conciliation a permis de mettre fin à ces dérives et, dès le 17 septembre, lendemain de la réunion, la commune a repris en gestion les vignes et les arbres fruitiers pour les arroser et les désherber.

En un mois, les vignes ont changé d'état, il suffit de comparer ces quelques photos pour s'en apercevoir.

Dès le 1^{er} janvier 2016, une autre association rassemblant des compétences locales aura en charge la gestion du domaine avec les mêmes orientations que celles prévues dans le plan de gestion original, soit la mise en valeur agricole du domaine de l'Ermitage, la vente de produits, la location des 2 gîtes et 2 chambres d'hôtes et la ferme pédagogique.

Le Maire



PARC D'HYDROCARBURES DU LAZARET : SUITE

Un état d'avancement du projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du parc d'hydrocarbures du Lazaret a eu lieu le 12 novembre en Préfecture où la commission de suivi de site (CSS) a été constituée.

1 représentant par collège a été désigné.

- Collège administration - Élu : Le Préfet ou son représentant
- Collège exploitant - Élu : Monsieur le Directeur de l'exploitation
- Collège salariés - Élu : Monsieur Le Baron
- Collège des riverains* - Élu : Monsieur Jean Marie CANO, président de l'association Vélo pour Tous
- Collège collectivités territoriales - Élu : Madame Catherine DEFAUX, adjointe au Maire chargé de l'Environnement et de la Santé publique

Ces membres constituent le bureau de la CSS.

La commission a pour mission de créer un cadre d'échanges et d'information entre les représentants des collèges, sur les actions menées par l'exploitant de l'installation classée sous le contrôle des pouvoirs publics en vue de prévenir les risques d'accidents majeurs que peut présenter l'installation. La commission est associée à l'élaboration du PPRT et émet un avis sur le projet de plan en application de l'article L 515-22 du code de l'environnement.

La prochaine réunion est programmée en février 2016.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique

* : composé des associations : "Environnement Méditerranée", "Protection de l'Environnement", "Les Racines Mandréennes", "Port Pin Rolland", "Les Pins Bleus", "Vélo pour Tous".

CHEMIN DES ROSES

Je voudrais revenir sur le chemin des Roses qui autrefois donnait accès au seul chemin permettant de rejoindre La Seyne à travers la colline, par le chemin communal de Saint Mandrier à Saint Elme.

Son élargissement est aujourd'hui terminé et je voudrais avoir une pensée particulière pour Pierre CLERIAN, aujourd'hui disparu, qui a tant œuvré pour cette réalisation et dont il n'a pas bénéficié.

Le 1^{er} projet remonte à 1992 sous la municipalité MOINE qui avait entendu les plaintes des riverains. A cause de l'étroitesse de la voie, ils ne pouvaient accéder en voiture à leur domicile et ne pouvaient bénéficier des services de

ramassage des ordures ménagères. L'étroitesse de la voie, empêchait également les pompiers et ambulances d'intervenir. Ce projet s'est concrétisé ce mois-ci, soit 23 ans plus tard.

Dans ce dossier, je pourrais dire, pour l'avoir vécu depuis le début, que c'est un bel exemple de mesquinerie, de reniement d'intérêt général et de dispute familiale exacerbée par des intérêts politiques.

Je n'irai pas plus loin, la plupart des protagonistes qui ont lutté contre ce projet ont disparu à part ceux qui ont tiré les ficelles pour essayer de le faire capoter.

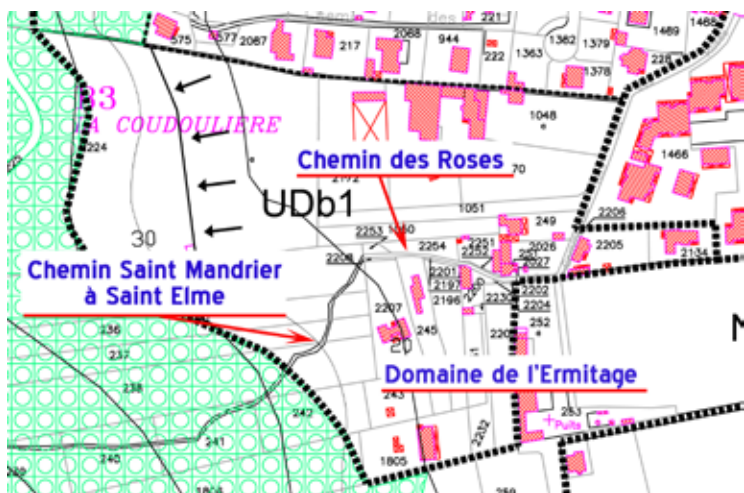
Alors très simplement je voudrais remercier les familles compréhensives qui, depuis le

début du dossier, ont donné leur accord pour rétrocéder une partie de leur terrain, il s'agit de M. Mme NORMAND, de M. Mme CLERIAN, de Max JUVENAL, M. Mme BORNAREL, M. Mme LAMANDIN, M. Mme DAVIN Marcel, Mme BERGEON et les héritiers ROURE conseillés par Pierre CLERIAN.

A ce jour une seule famille a refusé d'honorer sa promesse initiale en cédant un bout de terrain pour élargir cette route, et c'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'un conseiller municipal d'opposition qui aujourd'hui bénéficie de l'élargissement de cette voie.

il n'en sortira pas grand.

Le Maire



SOLIDARITÉ, AVEC LES PLUS ISOLÉS...

Comme chaque année, le CCAS prépare les fêtes de Noël avec ses réjouissances pour certains, mais hélas aussi, ses moments de solitude pour d'autres encore plus accrus en cette période festive.

La Joie de Noël doit être partagée par tous... et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette tâche auprès des personnes les plus isolées.

N'hésitez pas à nous signaler toute personne dans votre voisinage, votre entourage qui restera seule pendant cette période de fêtes.

Vous pouvez aussi proposer votre aide par une visite à domicile qui pourra éventuellement se prolonger dans le temps.

Noël ne peut pas être la fête d'un seul jour, mais au contraire celle qui se poursuit toute l'année, dans l'amitié, les rencontres, la solidarité et l'attention aux personnes les plus isolées ou défavorisées.

Bon Noël à tous.

LES BRÈVES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 30 octobre 2015.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portent sur les points suivants :

- Décision budgétaire modificative correspondant à des réajustements comptables.
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables à la demande du Trésor Public.
- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent communal victime d'outrages, injures et menaces dans l'exercice de ses fonctions.
- Convention de formation professionnelle pour les intervenants en éducation routière auprès des élèves des écoles primaires de la commune.
- Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.
- Bilan de la concertation et arrêt des projets de révisions allégées du Plan d'Occupation des Sols portant sur le Parc d'Activités Marines (ex-BAN) et sur la création d'un programme de logements sociaux à l'arrière des hangars.
- Convention de groupement de commandes concernant la mutualisation avec TPM pour les achats publics.
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées.

Sur les 9 délibérations donnant lieu à vote, 5 ont été votées à l'unanimité et 4 avec 4 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

BON D'ACHAT DE NOËL

A l'approche des fêtes de fin d'année, un bon d'achat est attribué aux personnes bénéficiaires du RSA (socle) ou de l'ASS (allocation spécifique de solidarité). Les personnes concernées sont priées de se présenter au secrétariat du CCAS (04.94.11.24.56) munies d'un justificatif de paiement (attestation CAF ou pôle emploi).

COLIS DE NOËL

Les fêtes de Noël approchent... Les personnes bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) sont priées de se présenter au secrétariat du CCAS (04.94.11.24.56), munies de leur justificatif de paiement, en vue de l'attribution d'un colis de Noël.

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'action Sociale

A VOTRE SANTÉ !

Les fêtes arrivent et, dans la joie ou la tristesse, un verre est souvent présent.

Les verres, bien que de boissons différentes, se ressemblent par leur teneur en alcool pur : 10 grammes d'alcool pur !

Ainsi le tableau ci-dessous précise l'équivalence entre les contenances des verres de boisson (contenances correspondant aux doses normalisées dans les débits de boissons).



Chaque verre consommé fait monter le taux d'alcool de 0,20 g à 0,25 g en moyenne.

Ce taux peut augmenter en fonction de l'état de santé, du degré de fatigue ou de stress, du tabagisme ou simplement des caractéristiques physiques de chacun : pour les plus minces, les femmes ou les personnes âgées, chaque verre peut représenter un taux d'alcoolémie de 0,30 g. Certains médicaments ne s'associent pas du tout avec l'alcool, ainsi que la grossesse ou l'allaitement.

Au volant, le taux d'alcool limite autorisé est de 0,5 g d'alcool par litre de sang soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré, sauf pour tous les permis probatoires : taux d'alcool autorisé à 0,2 g/l.

La réglementation s'applique à tous les jeunes conducteurs pendant :

- 3 ans après l'obtention du permis, la perte des 6 points ou l'annulation de son permis
- 2 ans si le permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée.

Ainsi : 0.2 g/l, c'est en fait zéro verre d'alcool car dès le 1^{er} verre, ce seuil peut être dépassé.

L'élimination de l'alcool par le foie (sans pathologie) est autour de 0.10 g d'alcool/litre de sang /heure. Pensez à dormir sur place ou à désigner un "capitaine" de soirée.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique

DÉJECTIONS CANINES.

Des sacs à crottes de chiens sont mis à votre disposition chez des commerçants, à la mairie, la mairie annexe et l'Office de Tourisme.



Ils sont devenus verts car ils sont fabriqués à base d'amidon de maïs et donc Biodégradables.

Ainsi, ils ne sont plus considérés comme des sachets plastiques (contrairement aux sachets précédemment noirs). Ils peuvent être jetés dans une poubelle mais aussi dans une bouche d'égoûts.

Cependant ces "sakakaka" ne sont pas AUTOdégradables et il est interdit de les laisser sur le trottoir.

Merci d'avance de faire un geste pour l'environnement et de contribuer à la propreté de notre commune.

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique

LES 40 ANS DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Décorée en bleu, blanc et vert, les couleurs de la FFEPGV, la salle Marc Baron accueillait le samedi 18 avril dernier plus de 80 personnes pour fêter les 40 ans de la GV.

Sur les murs, des affiches avec photos retraçaient les principales activités de la GV, année après année. Que de souvenirs et que d'émotion !

M. Alain BALLESTER, premier adjoint au maire, est venu nous saluer et excuser l'absence de M. Gilles VINCENT, maire de la commune. M. Romain BLANC, adjoint au maire chargé des sports était également présent.

1975-2015 : 8 présidentes se sont succédé. Plus de 30 animatrices et animateurs ont fait travailler dans la joie et la bonne humeur de 150 à 200 adhérentes par an. Yolande ANYCA, nouvelle présidente, a dans son discours, retracé rapidement les principales heures de la GV : ses débuts avec Andrée MACE secondée d'Hélène DERRIEN, dans une petite salle avec peu de matériel, à Josette ORTEGA dans la salle Marc Baron et la salle Myrte au Pin Rolland, en passant par Christine CARRARA, Marie-Louise DAVIN et Lucette VILLENAVE. Chacune a apporté sa touche à l'édifice pour faire de la GV ce qu'elle est aujourd'hui, une association sportive, active, dynamique. Par le passé, ont été organisés des matchs de foot féminin

(avec Daniel GUERRY), des bals costumés, des corsos... Aujourd'hui des randonnées, des sorties, de la gym-danse, toutes ces activités venant compléter les cours de gym.

La GV a obtenu le label qualité en juin 2014 qui récompense un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de participation et de démocratie dans les différents domaines de la vie associative (dixit, le diplôme affiché dans la petite salle...).

Une composition florale fut offerte aux anciennes présidentes qui avaient répondu favorablement à notre invitation à savoir Josette ORTEGA, Marie-Louise DAVIN ainsi qu' Hélène DERRIEN.

La présidente remercia la municipalité pour son aide financière et logistique.

Nous avons passé une très bonne soirée, très conviviale dans une atmosphère de joie et de rires. A quand la prochaine ?

Un grand merci aux organisateurs et à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée et en particulier aux membres du bureau : Chantal O, Nicole M, Patricia E, Josiane B, Françoise F, Martine B, Annie Met Arielle P et les animatrices Patricia L, Valérie G, Ghislaine B et Colette D.

Le bureau de la GV



LA GRANDE FAMILLE DE PROCIDA & ISCHIA TIENT SA 6^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SAINT-MANDRIER

Le 10 octobre dernier, par une belle journée chaude et ensoleillée, j'ai eu une nouvelle fois le plaisir d'accueillir les membres de l'Association dans cette magnifique presqu'île de Saint-Mandrier (qui nous rappelle tant Procida et Ischia). Nous étions réunis pour notre 6^{ème} Assemblée Générale au Théâtre Marc Baron, avec le soutien de la Mairie et de Gilles VINCENT en particulier. Lui-même est membre de l'Association et il nous a fait l'honneur d'être présent et d'être notre guide pour la visite du domaine de l'Ermitage.

Pour en savoir plus sur nos objectifs et nos activités, vous trouverez sur notre site web www.procida-family.com à la section "Evénements" les diaporamas des conférences ainsi que notre bilan incluant la liste des projets en cours et à venir. Nos projets sont toujours aussi nombreux que variés

et nous aurons du travail pour les années à venir. Il a également été évoqué l'opportunité de participer à nouveau à la procession de la Saint-Pierre en 2016.

Pour ceux originaires de Procida, sachez que l'intégralité des registres de la Mairie de Procida sont en ligne et consultables pour les membres inscrits depuis notre moteur de recherche. Si vous souhaitez retrouver l'histoire de votre famille avant leur départ de Procida pour Saint-Mandrier, c'est également possible et facile. Les registres paroissiaux dont nous disposons permettent de retrouver leur lieu d'habitation à Procida et de remonter dans le temps jusqu'au 16^{ème} siècle ! Pour ceux originaires d'Ischia ou de Ponza, l'intégralité des paroisses ont également été numérisées et informatisées, les registres des Mairies sont déjà accessibles en ligne depuis notre site ou

celui de FamilySearch.

Fondée en 2003, notre Association regroupe aujourd'hui plus de 220 membres, la majorité en France, mais aussi en Italie, en Australie, au Brésil, en Suisse ou aux Etats-Unis. Pour rejoindre notre Association, vous trouverez sur le site web le bulletin d'adhésion 2016 à remplir et à nous renvoyer. Cela vous permettra de démarrer vos recherches, d'avoir accès à nos services d'aide à la réservation de votre hébergement à Procida ou Ischia, ou encore de participer à nos prochaines rencontres. Pour toute information complémentaire, contactez moi à l'adresse info@procida-family.com.

Pascal SCOTTO DI VETTIMO
Président



BOURSE AU PERMIS

Erratum :

Une erreur s'est glissée dans l'article "Bourse au permis de conduire" du Mandrén de novembre.



En effet, la fiche de candidature est à retirer auprès du BME et non de l'assistante sociale.

Libre expression

Les élus PMVTE ne sont pas responsables de tous les maux de la commune :

- PLU annulé car non conforme à la loi
- Enlèvement du skate park pour défaut d'autorisation préfectorale.

Seule la personne condamnée est responsable et non les personnes venues témoigner à la barre.

OUI les élus PMVTE ont des enfants ou petits-enfants et œuvrent dans les commissions pour l'élaboration des projets les concernant.

OUI les élus PMVTE sont sensibles au manque cruel de logements sociaux et au nombre croissant de demandes évoqués lors des réunions du CCAS (pourquoi une résidence de luxe au Pin Rolland?)

OUI les élus PMVTE entendent les jeunes demandeurs d'emploi qu'ils rencontrent, souvent déçus de n'avoir pu accéder à l'embauche sur le chantier de l'IMS.

NON les élus PMVTE ne siègent pas au conseil d'administration de l'APE.

NON les élus PMVTE n'assistent pas au Conseil Municipal pour subir les propos acerbes de Monsieur le Maire et de son équipe.

Vous pourrez rencontrer les élus PMVTE le premier samedi de chaque mois de 9 h à 11 h dans le local situé au premier étage de la "maison Bot" (entrée place de la mairie).

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année

Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : Catherine Mattia-Quilgars, Bruno Coiffier, Véronique Boonefaes, Raoul Papinio.

Les paroles et les actes :

Dans ce cas, pourquoi les élus PVMTE ont-ils refusé de voter les révisions du POS permettant de créer des emplois dans le cadre de la reconversion de la BAN et de construire 120 logements sociaux ?

Quant à la collusion entre PMVTE et l'APE, il suffit de comparer la liste du bureau ou du conseil d'administration de l'APE ces vingt dernières années et les listes des candidats aux élections municipales pour comprendre.

Enfin, un conseil municipal est un lieu de débat, apparemment les élus de PMVTE ne supportent pas que l'on mette les points sur les i, surtout lorsque un des leurs est mis en cause dans une action en justice.

Le Maire

1) Besoin de discuter librement, prenons rendez-vous dans la semaine au 06.32.42.18.45 et retrouvons-nous à la permanence place des Résistants.

2) Les enfants et adolescents du village ont aussi des envies et des idées, pourquoi ne pas mettre en place un conseil municipal de la jeunesse ?

Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine

OUVERTURE DE L'ALSH PENDANT LES VACANCES DE NOËL ET NOUVEL AN.

Cette année, l'association Leï Moussi accueillera les enfants inscrits et âgés entre 3 et 12 ans durant les vacances scolaires de fin d'année au groupe scolaire Louis Clément au village. **Les inscriptions se font uniquement par dossier qui peuvent être retirés en mairie ou à l'annexe de Pin Rolland.** Ils peuvent être aussi téléchargés. Venez les remettre exclusivement auprès de la directrice les mercredis 25 novembre, 02, 09 et 16 décembre 2015 de 17 h à 18 h. Tina vous accueillera sur rendez-vous de préférence (06 10 19 32 27 ou 04 94 63 97 29) pour inscrire vos enfants. Le nombre de places est limité.

Les enfants seront accueillis de 7 h 45 à 18 h pendant les jours ouvrables des deux semaines de vacances. Ainsi, l'association répond au besoin des parents adhérents qui travaillent en priorité mais surtout, profite aux enfants en leur offrant des activités ludiques et éducatives partagées au centre ou à l'extérieur.

L'année s'achevant, rappelons que "Leï Moussi" fonctionne en grande partie grâce à l'énergie que lui apportent ses bénévoles. Cette énergie, nous la souhaitons durable par l'adhésion qu'elle suscite et continuera à susciter pour le plus grand plaisir des enfants qui s'y épanouissent. Si le quotidien de vos enfants inscrits au centre de loisirs vous semble important, rejoignez-nous au Conseil d'Administration. Le CA sera renouvelé pour un tiers lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association en février 2016.

Roger Watrelot, Président de Leï Moussi

L'olivier de la crèche Leï Rissoulet planté lors de la journée des forêts, produit déjà grâce à l'attention et les soins des petits jardiniers encadrés de mains expertes.



La Structure Multi Accueil Les Colibris, au creux Saint Georges, route du Cap Cepet attend vos enfants de 3 mois à 4 ans, pour des jeux, des sorties, des activités.



Des places sont disponibles en accueil occasionnels pour tout public, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h. Téléphone : 04 94 63 67 95

Nous recherchons un projecteur de diapositives qui dormirait dans un placard et qui nous permettrait la diffusion de diapositives à la crèche.

Merci de nous contacter si vous êtes disposés à nous l'offrir.



LE SANG DE MA TERRE

Ce roman est le troisième opus des aventures de Jacques Mandrier, ex membre des forces spéciales françaises.

Jacques Mandrier pensait en avoir fini avec la violence, le terrorisme. Il aspirait à une vie calme auprès de sa compagne et de son fils. Mais le destin s'acharne à nouveau sur lui. Il n'aura pas donc d'autre choix que de repartir au combat !

Dans ce troisième opus des aventures de Jacques Mandrier, on découvre un homme meurtri, abandonné, qui doute de sa capacité à rendre heureux les gens qu'il aime. Partout où il passe, il n'y a que violence, blessures, insécurité !

Pourtant, c'est en tendant la main à un frère d'armes dans le malheur qu'il va se reconstruire, de la Polynésie française au cœur de la Syrie en passant par l'Argentine et nos belles régions de France.

Fort du succès des deux premiers volumes

avec plusieurs milliers de ventes, voici le dernier né de la trilogie d'Arthur HOPFNER, bien connu de tous les Mandréens.

Arthur vit une aventure humaine extraordinaire, puisque grâce à ses livres, il voyage à travers toute la France pour les présenter. Il se rendra prochainement à Metz, Lorient, Saint Nazaire, les Sables d'Olonne, Brest, Paris, Mulhouse et à chaque fois, ce sont les lecteurs qui organisent tous ses déplacements.

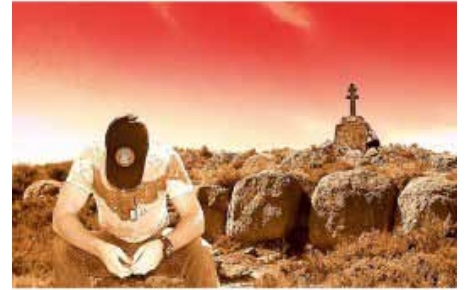
Une magnifique chaîne de solidarité s'est mise en place à Saint Mandrier. Le Zanzi'bar l'invite régulièrement pour des séances de dédicaces et le Petit Casino lui offre ses rayons pour vendre ses livres ainsi que le salon de coiffure "Créatif" de Pin Rolland.

Depuis trois ans, Arthur participe aux salons du livre de Paris et de Bruxelles.

Vous trouverez ce dernier volume en vente sur les sites de la FNAC, Amazon, Chapitre, ainsi que sur le site de l'éditeur EDILIVRE et dans toutes les librairies de France sur commande.

LE SANG DE MA TERRE

Arthur Hopfner



Edilivre

ASSOCIATION LES BRUISSEMENTS DE SAINT MANDRIER

Dans le cadre des sorties "découverte de la région", les adhérents des Bruissements sont allés visiter le Village des Tortues à Gonfaron suivi d'un excellent repas à Carnoules.

Cette très belle journée conviviale s'est achevée par un arrêt pour admirer la célèbre locomotive à vapeur exposée à Carnoules.

Prochaines activités : Traditionnel repas dansant de la Saint Nicolas le 6 décembre et apéritif dînatoire le 27 décembre.

Gabriel BESSON

Président - 06 37 80 54 10



MESSAGE DU PÈRE NOËL À TOUS LES ENFANTS

La boîte aux lettres destinée à vos courriers sera installée dans la boulangerie du Pin Rolland et devant la Mairie au village, le 13 décembre.

J'attends vos courriers jusqu'au 21 décembre ! N'oubliez pas de bien inscrire, votre prénom, votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Le Père Noël

ESSOR ÉCONOMIQUE

Harmonie et vitalité par le shiatsu !

Sophie Hanquiez, formée pendant 3 ans à l'école Japon Shiatsu de Quimper, et praticienne en cabinet dans le Finistère jusqu'en juin dernier, vous propose des séances de shiatsu sur chaise et futon, à votre domicile.

La technique japonaise qui signifie pression (atsu) des doigts (shi), ou encore digitopression, permet une détente profonde. Préparez un espace dans votre séjour, une tenue confortable et appréciez les gestes du shiatsu. La musculature se décontracte, la respiration se fait plus ample, le stress s'évapore, le corps et l'esprit se réconcilient... et l'énergie retrouve son chemin !

Pour prendre rendez-vous : 06 09 56 20 30.



CONCOURS DE CRÊCHES

Comme chaque année, l'Atelier Provençal organise son exposition et concours de crèches à la galerie Rancilio à partir du mardi 15 décembre. Les conceptions traditionnelles ou créations originales, crèches familiales, miniatures ou mécanisées sont les bienvenues et le choix des matériaux est libre.

Les visiteurs éliront, à bulletin secret, la crèche de leur choix.

Inscriptions auprès de Nicole KUHLMANN au 04 22 44 74 27.

Les particuliers et les commerçants qui souhaitent réaliser leur crèche à domicile peuvent s'inscrire auprès de Christine MARECHAL au 04 94 11 51 74 ou 06 19 45 22 30.

La remise des prix aura lieu le lundi 21 décembre à 18 h 30, Galerie Rancilio

L'Association Nautique de Saint Mandrier tiendra sa prochaine assemblée générale le samedi 23 janvier 2016 à partir de 9 h 30 - Salle Marc Baron.



Pour participer, retrouvez tous les documents d'information et d'inscription sur le site : www.ansmvar.fr. Renseignements et inscriptions au Club le samedi matin, de 11 h à 12 h, quai Séverine, sous la Capitainerie.

Geneviève FARGIER

Présidente

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOV. - FOIRE DE NOËL

(Association Festive de la Presqu'île)

9h - 18h : Salles Myrte et Arbouses

VENDREDI 11 DÉC. - MARCHÉ DES LUCIOLES

(Avec la participation des Ti'Mandréens et des Bravadeurs)

18h00 : Distribution des lampions et des lucioles.
Mairie annexe

18h30 : Départ de la marche lumineuse

19h00 : Vin chaud offert à la Mairie annexe

SAMEDI 12 DÉC. - LE NOËL DE MONSIEUR SCROOGE

Spectacle de marionnettes tout public, d'après l'oeuvre de Charles Dickens, par la Compagnie La Divine Machine
Inscriptions à l'Office de Tourisme

14h30 et 16 h : 2 séances au Domaine de l'Ermitage

SAMEDI 19 DÉC.

A partir de 10 h : Animations sur le marché

13h45 : Contes de Noël par le Théâtre Sud Varois,
Théâtre Marc Baron

Place des Résistants - **ARRIVÉE DU PÈRE NOËL,**

14h30 - 16h30 : Ateliers de Noël pour les enfants
petit train, manèges et Barbe à Papa
(Square Marc Baron si intempéries)

16h30 : Goûter

17h00 : Arrivée du Père Noël et ses joyeux lutins

DIMANCHE 20 DÉC. - FÊTES CALEDALES

9h30 : Rendez vous devant l'église

10h00 : Messe

11h30 : Défilé

12h30 : Tombola de l'Huile d'Olive et Anchoïade,
square Jouvenceau,

A partir de 14h : manège et Barbe à Papa, place des Résistants

LUNDI 21 DÉC. CONCOURS DE CRECHES

18h30 : Remise des prix à la Galerie Rancilio

JEUDI 24 DÉC. - VEILLE DE NOËL

18h30 : Messe en la chapelle Notre Dame du Pin Rolland

22h30 : Veillée en l'église Saint Mandrier suivie
de la messe de minuit

13 desserts offerts par l'Atelier Provençal

DIMANCHE 3 JANVIER. - CONCERT DU NOUVEL AN

Avec Pau a Cha Pau, Tambourins et galoubets

15h30 : Eglise Saint Mandrier

Mais aussi :

du 13 au 21 décembre : Boîte aux lettres du Père Noël devant la Mairie du Village et la Presse Pin Rolland

Concours et exposition de crèches, Galerie Rancilio à partir du 15 décembre 2015

Spectacles et sapins offerts par l'Office de Tourisme aux enfants des écoles primaires
Structure gonflable offerte par Festi Plus

RENSEIGNEMENTS À L'OFFICE DE TOURISME

04.94.63.61.69

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430

SAINT-MANDRIER-sur-MER

Tél : 04.94.11.51.76 - www.ville-saintmandrier.fr

Avec la participation de

L'ATELIER PROVENÇAL

LES BRAVADEURS

ASSOCIATION FESTIVE DE LA PRESQU'ÎLE

FESTI PLUS

HANDI PIT'CHOUN

Les TTMANDREENS

THÉÂTRE SUD VAROIS

